Envoyé en préfecture le 09/07/2021 Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

ID: 022-200069391-20210709-D_2021_147-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22400-

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-NEUF JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES REVES, 1 RUE DES OLYMPIADES, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 23 juin 2021

ETAIENT PRÉSENTS:

Président: Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Claudine Alllet, Jérémy Allain, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Dominique CHERTIEN (suppléant de Pascal LEBRETON, absent), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent), Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Cécile EON (suppléante d'Yvon BERHAULT, absent), Alain GENCE, Yvonnick GOUAULT (suppléant de Sylvie HERVO, absente), Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS:

- Marie-Paule ALLAIN donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Jean-François CORDON, René LE BOULANGER, Pierre LESNARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Valérie BIDAUD

Envoyé en préfecture le 09/07/2021 Recu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

ID: 022-200069391-20210709-D_2021_147-DE

Délibération n°2021-147

Membres en exercice: 69 Présents: 55

Absents: 14

Pouvoirs: 7

ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE PARC D'ACTIVITES DU POIRIER 2 (SAINT-ALBAN) – CESSION DE PARCELLE SCI BBSR (TONY BOISORIEUX)

Monsieur Tony BOISORIEUX est le gérant de l'entreprise Boisorieux Bétons Décoratifs (BBD), spécialisée dans les aménagements extérieurs sur la commune de Saint-Alban. Actuellement en location, il sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du lot n°22 (2 680 m², parcelles ZB 412 et 417) sur le Parc d'Activités du Poirier 2, à Saint-Alban, pour la création d'un bâtiment de stockage, bureau et showroom, ainsi que 3 cellules locatives pour des artisans.

Au regard de:

- L'avis des domaines du 31 mai 2021 estimant la valeur vénale du bien à 67 000 € HT (25 € HT/m²), avec une marge de négociation de 10%,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 22 avril 2021 et du Bureau communautaire du 8 juin 2021 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,

Après en avoir délibéré:

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE la cession du lot n°22 (surface 2 680 m², parcelles ZB 412 et 417) du Parc d'Activités du Poirier 2, à Saint-Alban au bénéfice de la SCI BBSR ou toute autre société désignée par Monsieur Tony BOISORIEUX, au prix de 67 000 € HT (25 € HT/m²),
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE: Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le

9 JUIL, 2021

Affiché le

9 JUIL. 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Arlmor, le

Le Président

9 JUIL, 2021